



INFORMATION SUR LES ÉTUDES À TEMPS PARTIEL

BSc en Gestion de l'environnement et des ressources

L'essentiel en bref

	Études à temps plein	Études à temps partiel
Durée normale des études	6 semestres	8 à 9 semestres (env. 4 à 4,5 ans)
Crédit ECTS par semestre	30	env. 23 en moyenne
Temps consacré aux études par semaine*	env. 43 heures	env. 32 heures
Taux d'activité recommandé parallèlement aux études	10 % max.	30 à 40 % max.

* Nombre moyen d'heures pendant le semestre, comprenant l'enseignement présentiel et le travail en autonomie.

Ces informations sont données à titre indicatif. La charge de travail réelle peut varier en fonction du semestre, des modules choisis et des périodes d'examens.

Enseignement présentiel, excursions et examens

L'enseignement présentiel a généralement lieu 2,5 à 3 jours par semaine. Outre l'enseignement présentiel, il y a également des exercices et travaux à réaliser pendant les jours sans cours ou le weekend.

De plus, la présence est obligatoire aux événements suivants :

- Semaine d'introduction (première semaine d'études en septembre) : du lundi au vendredi, toute la journée
- Semaines bloc
- Journées d'excursion (env. 4 par année)
- Jours d'examens

Ces événements peuvent également avoir lieu des jours où il n'y a normalement pas de cours. Si vous travaillez parallèlement à vos études, une certaine flexibilité de la part de votre employeur ou employeuse est requise.

Jours de la semaine sans cours

- 1^{re} année : jeudi et vendredi
- 2^e année : lundi et vendredi
- 3^e année : lundi et mercredi
- 4^e année : jeudi et vendredi

Planification personnalisée des études

Les études à temps partiel s'appuient sur un plan d'études conseillé. Des adaptations individuelles sont toutefois possibles.

Points à prendre en compte :



- L'administration des étudiant-e-s doit être informée au plus tard lors de l'inscription aux modules (en septembre ou en janvier) si des modules (obligatoires) doivent être retirés de votre emploi du temps.
- Les modules qui ont été retirés au cours d'une année académique doivent en règle générale être suivis l'année suivante.

Nous vous recommandons de discuter suffisamment tôt de votre plan d'études personnalisé avec le ou la responsable de filière.

Modules à option et minor

Les modules à option peuvent être répartis de manière flexible sur toute la durée des études.

Les étudiant-e-s à temps partiel qui souhaitent suivre un minor le commencent généralement au 5^e semestre. En fonction du minor choisi, des adaptations du plan d'études conseillé peuvent s'avérer nécessaires.

Passage des études à temps plein aux études à temps partiel

Il est possible de commencer ses études à temps plein, puis de passer en temps partiel au début d'un nouveau semestre.

Ce changement doit être signalé à l'administration des étudiant-e-s par écrit et dans les délais impartis : au plus tard la veille du début des inscriptions aux modules en septembre (semaines 37 et 38) ou en janvier (semaines 1 et 2).

Semestre à l'étranger

Il est possible d'effectuer un semestre à l'étranger à partir du 4^e semestre.

Conseil et contact

Questions sur la planification des études et sur les études à temps partiel :

- Codirection de filière du BSc en Gestion de l'environnement et des ressources
Michaela Krummen: michaela.krummen@bfh.ch / 031 910 21 34

Questions sur l'inscription, la forme des études et l'inscription aux modules :

- Administration des étudiant-e-s de la BFH-HAFL
bsc.hafl@bfh.ch / 031 910 21 39

Version 3, octobre 2026